

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg
COMMUNE DE LA WANTZENAU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

sous la présidence de Madame Michèle KANNENGIESER, Maire

Convocation du 19 mai 2026

Nombre de membres du Conseil Municipal élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Conseillers absents : 7

dont 4 procurations

Procurations : Mme Emma Merheb a donné procuration à M. Roger Bodé
M. Nathan Petit a donné procuration à M. Dominique Driutti
M. Jean-Philippe Ruhlmann a donné procuration à Mme Katia Bossuyt
Mme Pia Wolff-Kieffer a donné procuration à M. Alain Herrmann

Absent(s) : M. Alban Roth, Mmes Valentine Ronzino et Sandra Tournier

Nombre de votants : 26

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal,

vu les articles L.2121-15 et L.2541-6 du CGCT,

après avoir délibéré,

- émet un avis favorable à l'unanimité, à la désignation de Alain Herrmann au poste de secrétaire de la présente séance du Conseil Municipal.

Lu, approuvé et signé,

La Wantzenau, le 5 juin 2026

Michèle Kannengieser, Maire



Alain Herrmann, secrétaire de séance

Télétransmis à la Préfecture, au titre du contrôle de légalité le 5 juin 2026

Publié sur le site internet de la commune le 5 juin 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité de la Préfecture.

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg
COMMUNE DE LA WANTZENAU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

sous la présidence de Madame Michèle KANNENGIESER, Maire

Convocation du 19 mai 2026

Nombre de membres du Conseil Municipal élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Conseillers absents : 7

dont 4 procurations

Procurat(s) : Mme Emma Merheb a donné procuration à M. Roger Bodé
M. Nathan Petit a donné procuration à M. Dominique Driutti
M. Jean-Philippe Ruhlmann a donné procuration à Mme Katia Bossuyt
Mme Pia Wolff-Kieffer a donné procuration à M. Alain Herrmann

Absent(s) : M. Alban Roth, Mmes Valentine Ronzino et Sandra Tournier

Nombre de votants : 26

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 AVRIL 2026

Le conseil municipal,

après avoir délibéré,

- approuve à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2026.

Lu, approuvé et signé,

La Wantzenau, le 5 juin 2026

Michèle Kannengieser, Maire



Alain Herrmann, secrétaire de séance

Télétransmis à la Préfecture, au titre du contrôle de légalité le 5 juin 2026

Publié sur le site internet de la commune le 5 juin 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité de la Préfecture.